

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/10/2014

Date convocation : 02 octobre 2014

Absent : /

Lecture du compte-rendu du 28/08/2014 : approbation du Conseil

## ▪ Demande de subvention FIC – Bâtiment communal 2015

Le conseil approuve l'avant-projet établi par PIL Architecture à Ambert qui concerne le réaménagement et la mise aux normes PMR des locaux de la mairie. Ce projet s'élève à la somme de 120 760 € HT. Le conseil autorise M. le Maire à déposer le dossier de demande de subvention FIC 2015 auprès du Conseil Général (taux 30% sur un montant plafonné à 92 500 €).

## ▪ Acquisition terrains chemin « Les Bâtisses » :

M. le Maire rappelle au Conseil que le tracé du chemin « Les Bâtisses » n'est pas cadastré dans deux parcelles. Il convient d'établir des documents d'arpentage et d'acquérir le terrain nécessaire à l'emprise du chemin. Le Conseil décide de retenir l'offre de Géoval pour l'établissement des documents d'arpentage et accepte l'acquisition de ces terrains au prix de 0,10 €/m<sup>2</sup>. Il précise que les frais d'acte sont à la charge de la commune.

## ▪ Acquisition terrains chemin « Les Bâtisses » :

M. le Maire rappelle au Conseil qu'il est nécessaire d'acquérir deux parcelles de terrain : section AC n° 129 et 531 d'une superficie de 900 m<sup>2</sup> appartenant à Mme DESOLME Huguette épouse POYET. Le Conseil accepte l'acquisition de ces terrains au prix de 0,10 €/m<sup>2</sup> et autorise M. le Maire et M. COURCELLE, premier adjoint, à signer l'acte en la forme administrative.

## ▪ Section de Sauvessannelles : coupe de bois :

Le Conseil autorise la section de Sauvessannelles à effectuer une coupe de bois d'environ 80 m<sup>3</sup> dans la parcelle cadastrée section BC n° 373. Des conventions d'achat seront signées avec les scieries BERNARD ( 43- Roche en Régnier) et MONTMARTIN (42- La Talaudière).

## ▪ Vente de bois parcelle AT n°335

Le Conseil décide de vendre le bois de la parcelle section AT 335. Une convention d'achat sera signée avec la scierie LP Bois à Dore l'Eglise. Le produit de cette vente sera versé sur le budget communal.

## ▪ Budget : Décision Modificative

Le Conseil approuve la décision suivante :

- Dépense Investissement chap 23	article 2313	Opération 10169	- 5000 €
- Dépense Investissement chap 21	article 2183	Opération 10164	+ 5000 €

## ▪ Questions diverses :

- Afin de réguler la population des pigeons devenue une calamité, M. le Maire autorise la Société de Chasse à s'organiser pour éradiquer les volatiles.

- A la demande de M. PICARD Jean, un bornage sera effectué entre les parcelles section AL 452 et section AL 453-324-323. La limite de la parcelle AL 452 sera implantée en haut du talus.

- Section de La Viveille : les élections auront lieu le samedi 18 octobre de 14h à 16h.

- Contrat Territorial Ance du Nord : M. le Maire présente le compte-rendu de la journée de visite à Noirétable (contrat territorial du Lignon). Deux élus sont désignés pour participer au groupe de travail – Agriculture et Forêt : Jérôme BREUIL et Serge MIDROIT.

- Travaux de voirie : l'entreprise EUROVIA a terminé les travaux d'enrobés et de goudrons . Par contre, l'entreprise DAUPHIN n'a pas terminé les travaux de voirie forestière.

- Avancement du PLUI : Le Comité de pilotage s'est réuni le 26/09/2014 : le calendrier a été revu.

- 23 novembre : La Commission « *Information – Communication – Culture* » propose en collaboration avec Ciné Parc la diffusion d'un film amateur sur Sauvessanges dans les années 50. Prévoir frais opérateur cinéma à la charge de la commune.

- Expo de l'ADPPS du 22 au 30 novembre à la salle polyvalente

- Cérémonie du 11 novembre : Dimanche 16 novembre

